

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1208 S'ouvrir au monde et à la diversité culturelle			
Ancien Code	PEUN1B28MONDE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EUB1280		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (chapelles@helha.be) David PRINCE (princed@helha.be) HELHa Gosselies Sébastien ROCHE (rochets@helha.be) Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Stéphanie FAVART (favarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE vise à permettre aux étudiants de découvrir la diversité culturelle au travers d'une approche interdisciplinaire. Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser le référentiel de compétences de l'EPC.
- D'utiliser les balises de progression de l'Eveil aux langues.
- De comprendre l'interdisciplinarité de l'Eveil aux langues.
- De reconnaître et de formuler une question philosophique.

- De produire un argument et un contre-argument autour d'une thématique
- Expérimenter des supports et des techniques artistiques
- Agir et exprimer, transférer et créer dans le domaine vocal, verbal, non verbal, rythmique, instrumental et culturel

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B28MONDEAS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation à 30 h / 2 C
PEUN1B28MONDEBS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation c 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B28MONDEAS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation à 20
PEUN1B28MONDEBS'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation c 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation à			
Ancien Code	22_PEUN1B28MONDEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1282		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à permettre aux étudiants de découvrir le référentiel de compétences de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ainsi que le volet culturel des balises de progression de l'Eveil aux langues.

Un focus sera placé sur les compétences en lien avec la diversité culturelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Utiliser le référentiel de compétences de l'EPC.
- Reconnaître et formuler une question philosophique.
- Produire un argument et un contre-argument autour d'une thématique.
- Utiliser les balises de progression de l'Eveil aux langues.
- Envisager des activités pédagogiques autour de thématiques culturelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découvrir le programme de l'EPC.

Découvrir les balises de progression de l'Eveil aux langues.

S'initier à la démarche philosophique.

S'initier aux outils didactiques de l'EPC.

S'initier aux normes culturelles (sociales, légales, morales).

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux & exercices.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se tient à la disposition des étudiants.

Sources et références

Référentiel de compétences de l'EPC.

Balises de progression de l'Eveil aux langues.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur la préparation de séquences de cours évalués à l'aide d'une grille d'évaluation commune (EPC/ECA).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

S'ouvrir au monde et à la diversité culturelle : éducation c			
Ancien Code	22_PEUN1B28MONDEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1281		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (favarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise l'ouverture au monde et à la diversité culturelle.

Il permettra aux étudiants d'envisager des activités d'expression musicale (voix, rythme, écoute) dans une perspective d'éveil au monde et aux langues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'identifier et exemplifier la diversité des cultures
- de proposer des supports artistiques en lien avec l'ouverture au monde et aux cultures
- d'agir dans le domaine vocal, rythmique, instrumental
- de concevoir des activités en expression musicale proposant un lien avec l'ouverture au monde et aux cultures (AAT4, AAT5)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte et acquisition d'un répertoire musical diversifié et qualitatif à l'attention du public de la M1/accueil à la P2 axé sur l'ouverture au monde, la découverte et la compréhension de la culture de l'autre.

Développement de l'expression vocale, rythmique, instrumentale par le biais de ce même répertoire.

Découverte d'oeuvres instrumentales permettant une ouverture au monde et aux cultures.

Approche du contenu des programmes d'expression musicale.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

Ateliers de mises en pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Auditions.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiels.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes des travaux disponibles sur connected.
- Grilles d'autoévaluation disponibles sur connected.
- Séances de questions/réponses durant les heures en présentiel.

Sources et références

- programmes du SEGEC de la M1 à la P2
- auteurs-interprètes "musiques du monde"
- références citées au cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur connected. Ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours. Ils doivent être complétés par une bonne prise de note en classe.
- fichiers audio disponibles sur connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe.

L'évaluation intégrée portera sur la préparation d'une activité d'expression musicale à partir d'une grille d'évaluation commune (EPC/ECA).

Si une partie du travail n'est pas effectuée, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement sur connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

-Q3 : Mêmes modalités qu'au Q2. L'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les parties manquantes ou en échec. **Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur concerné avant de présenter la seconde session (consultation des copies).**

S'il n'est pas possible de constituer un groupe, l'étudiant présentera le travail (les travaux) de manière individuelle.

- Conformément au REE, dans le cas où la non remise des travaux durant le module est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, les travaux seront représentés durant la session suivante (respectivement juin et septembre) par un dépôt des travaux au premier jour de la session, en respectant les consignes précisées sur ConnectEd.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).